

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Jérôme Rivière dit non à Nicolas Sarkozy

- Politique -

Date de mise en ligne : lundi 24 octobre 2005



Nice Premium



L'information a fusé cette après-midi d'un quotidien à l'autre comme de radio en radio, la phrase politique de la journée a été à mettre au crédit de Nicolas Sarkozy qui a rouvert le débat sur le droit de vote des étrangers en France.

"A titre personnel, je considère qu'il ne serait pas anormal qu'un étranger en situation régulière, qui travaille, paie des impôts et réside depuis au moins dix ans en France, puisse voter lors des élections municipales",. C'est Le Monde qui rapporte les paroles du Ministre qui en appelle à ouvrir, ou plutôt de rouvrir un débat sur le droit de vote des étrangers sur le territoire national.

Ce projet qui existait déjà, depuis 1981, dans la besace d'un François Mitterand Président aura été aussi le cheval de bataille des Verts qui avaient déposé une proposition de loi en 2000. C'est finalement par le chef de file de l'UMP que réapparaît cet argument qui aura séduit beaucoup d'élus sans jamais se réaliser.

Cette phrase a provoqué de nombreuses réactions dans les diverses classes politiques françaises dont certains accusent le mélange des genres et d'autres encensent une habile récupération alors que le Président Jacques Chirac s'est déjà positionné contre cette possibilité de loi en 2002.

Nice Première a fait parvenir une interview à de nombreux élus et personnages politiques locaux et nous publierons leurs réponses dès réception.

Nous commençons par le Député Jérôme Rivière qui se positionne radicalement contre ce projet de loi et qui nous donne les principales raisons pour lesquelles il pense que « Non, et définitivement, c'est une très mauvaise proposition. » .



Interview

Jérôme Rivière - Député

Nice

M. le Député, Nicolas Sarkozy a déclaré qu'il envisageait le vote des étrangers présents en France depuis au moins dix années aux prochaines municipales. Qu'en pensez-vous ?

J'y suis totalement opposé !

Le droit de vote est intimement lié à la nationalité dans notre histoire comme dans notre droit. Nous avons récemment fait une exception pour les citoyens de l'Union Européenne aux élections municipales et aux élections au parlement européen parce que nous avons un projet politique commun avec quelques pays depuis la création de la CEE en 1957, et parce que ce droit de vote entrainait dans le cadre d'accords de réciprocité.

Notre droit permet à un étranger qui le souhaite et qui remplit les conditions imposées par la loi de devenir éventuellement français. C'est à cette condition, et à cette condition seulement que cette personne peut participer à la vie démocratique nationale. Imaginez vous le nombre de personnes auxquelles soudainement nous offririons un droit que la plus part d'entre elles ne demandent ou ne souhaitent même pas ? Il n'est pas non plus question de réciprocité dans cette proposition au moins pour le principe. En effet je connais de nombreux français résidant à l'étranger, et que je peux vous assurer que leur préoccupation n'est pas de participer aux élections locales des pays dans lesquels ils vivent.

Enfin, je n'ai pas du tout le sentiment que les français -en tous cas à Nice- se posent aujourd'hui cette question. Je crois plutôt qu'ils s'interrogent, à juste titre, sur la façon de lutter contre l'immigration clandestine. A mon sens ce doit être la priorité du gouvernement, et je vais interroger dès aujourd'hui les ministres concernés par une question écrite.

Ce droit de vote promis par la Gauche comme par les Verts arrive par la Droite. Quelles en sont les raisons selon vous ?

J'ai vu qu'il s'agissait d'une interview de Nicolas Sarkozy au journal "Le Monde". Les raisons ? Je ne les connais pas, et je ne les comprends pas.

Quel a été le ressenti de la part des autres élus que vous connaissez ?

Les élus avec lesquels j'ai parlé de cette déclaration partageaient mon point de vue. Ils étaient totalement hostiles à cette proposition.

Ce projet de loi pourrait-elle avoir un impact sur les prochaines municipales niçoises ?

Je rappelle avant tout qu'il ne s'agit que d'une réflexion personnelle du Ministre de l'Intérieur et non pas d'un projet de Loi.

Très franchement je suis certain qu'une très large majorité de députés rejeteraient un texte de loi de cette nature si d'aventure il nous était proposé. Mais vous pointez du doigt un risque majeur : celui de la montée du communautarisme. J'ai le souvenir d'une liste communautaire aux dernières élections régionales, le phénomène ne pourrait que s'amplifier avec un tel texte. Je regarderai néanmoins avec curiosité et attention - comme les électeurs j'imagine- les réactions des élus.

Et pour finir, que pensez-vous du fait que cette proposition ne concerne pas les élections législatives ?

Le risque serait pris de marquer une différence entre les élections, différences non justifiées.

Pour mémoire, je rappelle que se poserait aussi le problème de l'éligibilité de ces immigrés aux élections municipales. s'ils peuvent voter, ils doivent sans doute pouvoir être élus. Et je rappelle que les Maires, adjoints et conseillers municipaux sont des grands électeurs qui votent pour les sénateurs, deuxième chambre du Parlement de

la République.

Non définitivement non, c'est une très mauvaise proposition.